



LA VIE SUR LE TERRAIN

Comment se déroule un projet ?

Les bénévoles sont répartis dans des groupes allant de 2 à 20 personnes (dépendant du type de mission) qui travaillent ensemble sur un même projet. Les groupes vivent en communauté et sont supervisés par un référent local également bénévole. Étant donné que tous les bénévoles n'arrivent pas en même temps sur un projet, une transmission des informations des anciens aux nouveaux bénévoles s'effectue naturellement.

Logement

JEMAV s'engage à vous fournir votre logement pendant toute la durée de votre projet.

À Lomé, les bénévoles sont logés dans des chambres au siège de l'association ou dans un appartement partagé avec d'autres expatriés.

À la campagne, les bénévoles sont logés dans des chambres louées par l'association ou parfois en famille d'accueil (cela dépend du projet).

Lors des camps chantier, les bénévoles sont logés en groupe dans les bâtiments (écoles, centres de jeunes, maisons). JEMAV peut offrir le logement aux bénévoles qui veulent rester quelques jours avant et après les camps chantier à un prix raisonnable.

Les agents locaux de JEMAV doivent obtenir une autorisation et vous inscrire auprès de la police locale et de l'immigration. L'une des conditions de cette autorisation est que vous ne devez inviter personne (ni local, ni étrangère) à passer la nuit dans votre logement sans l'accord préalable de l'association.

Nourriture

JEMAV s'engage à vous fournir une nourriture convenable et suffisante pendant toute la durée du projet. Il est à préciser que tous les bénévoles mangent ensemble à la même heure.

L'alimentation sera essentiellement Africaine. Cependant, des repas européens seront jumelés au menu. JEMAV fournira également aux bénévoles de l'eau minérale en suffisance.

Vie en communauté

L'organisation interne du groupe nécessite la participation de chacun, le sens des responsabilités, l'envie de passer de moments conviviaux ensemble.

Les bénévoles expatriés et locaux participent en équipe aux tâches journalières. Celles-ci sont supervisées par l'animateur de projet. Chaque équipe aura en charge une corvée parmi : ménage, vaisselle, cuisine et corvée d'eau. Les équipes tourneront chaque jour en fonction d'un planning établi au début du projet. Les projets s'organisent autour de la solidarité entre les individus. Le groupe veillera à ce que chacun y trouve sa place.

Horaires et flexibilité

Les bénévoles travaillent à raison de cinq jours par semaine. Les horaires de travail varient en fonction du type de projet. L'équipe de JEMAV discutera avec vous des jours et horaires de travail lors de la préparation de votre séjour.

Durant les temps libres, les bénévoles ont la possibilité d'effectuer des sorties et des visites touristiques. Nos bénévoles auront aussi l'opportunité d'organiser des soirées au siège de l'association ou des sorties dans les bars ou clubs de la ville. Pour plus d'informations sur les sorties et les excursions organisées par l'association, veuillez consulter le document intitulé « Les excursions ».